



Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball

F.F.V.B.

17 rue Georges Clémenceau

94607 CHOISY- LE-ROI

F.F.V.B.

Monsieur Olivier SETRUK

Président CCA

17 rue Georges Clémenceau

94607 CHOISY-LE-ROI

18 Février 2010

Objet : Remboursements des frais d'arbitrage.

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 04/11/2009 adressé à Monsieur BOISSEAU, l'ANAVB se faisait le porte parole des arbitres mécontents de ne pas avoir perçu à la date réglementaire les sommes qui leur étaient dues.

A ce jour, et ce d'autant plus que vous aviez pris des engagements d'améliorer la situation en la matière, force est de constater que les doléances pour retard de paiement nous arrivent à nouveau en nombre avec des menaces de grève. Certains de nos collègues ont fait l'avance de plus de 1 500 € à la FFVB alors que leur situation financière n'est pas forcément des meilleures (étudiants, demandeurs d'emploi...). Les arbitres ne peuvent pas et ne veulent pas faire un prêt à taux 0% à la FFVB quand ils peuvent lire que :

- une directrice administrative et financière a été engagée (PV 2 du 16/17 octobre 2009 consultable en ligne)
- le bureau directeur fédéral s'est délocalisé le 17/02/2010 à Toulouse (PV comité directeur LMPVB du 25/01/2010 consultable en ligne)
- France / Chine en Ligue mondiale se déroulera à Saint Denis de la Réunion (FFVB info n° 140 consultable en ligne)

Les arbitres seraient-ils les seuls membres de la FFVB à devoir faire des efforts ?

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Claude Barthès

Président de l'ANAVB.

Copies à : Monsieur Serge Deloutre Président FFVB  
Monsieur Maurice Boisseau Secrétaire Général

Président : C BARTHES 27 rue de la Barre 81200 Mazamet Tel : 0563614691 barthes-claude@orange.fr

Secrétaire général : JP BEGU 2 rue Molière 34920 Le Crès. Tel : 0960399940 jean-pierre.begu@wanadoo.fr